Bibliothèque anarchiste

Le Droit social
Martyrologe (26 février 1882)
26 février 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°3 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com

Martyrologe (26 février 1882)

Le Droit social

26 février 1882

Martyrologe : Tel sera le titre de cette tribune d'où nous agiterons, constamment et toujours, à la face de la bourgeoisie repue, sanglante et sinistre, les victimes qu'elle aura faites…

Ce sera le livre où nous inscrirons les crimes que chaque jour commet la société marâtre que nous sommes forcés de subir.

Ce sera le livre où seront racontées, par des faits incontestables, les souffrances et les misères des deshérités.

Le peuple verra ceux des siens qui ne peuvent résister aux iniquités sociales, succombent sur le lourd fardeau de la misère et de la faim, ne pouvant davantage supporter cette lutte de la vie…

Ce sera principalement dans les journaux bourgeois — dans les faits divers — les faits les plus divers passant toujours inaperçus que nous puiserons nos arguments — arguments éloquents et d'une sinistre cruauté contre la société bourgeoise.

⁂

Voici ce que nous lisons :

> « Le 14 février, à Villechaud, commune de Cosne, un jeune homme de 21 ans, Louis Nouhant, a été enseveli sous un éboulement, pendant son travail, dans une carrière. On n'a pu dégager qu'un cadavre. »

Voilà ! risquer d'être enseveli sous un éboulement pendant que votre maître se prélasse dans un fauteuil au coin d'un bon feu, tandis que vous, travailleur, êtes obligé de braver les intempéries des saisons et d'affronter la mort pour pouvoir gagner à peine de quoi subsister misérablement.

⁂

D'une victime du travail — nous allons passer à une victime du désespoir.

Nous ne ferons point de commentaires. Voici le fait dans sa logique simplicité :

Suicide d'une jeune fille. — Il vient de se passer à Crotet (Ain), un petit drame qui ne laisse pas que d'être émouvant.

Une jeune fille de dix-sept ans, Antoinette Chavet, domestique, a tenté de mettre fin à ses jours. Elle a donné suite à ses projets avec une énergie qui dénote un profond désespoir.

Le 26 janvier, la jeune fille qui venait d'être grondée par ses maîtres, et qui, paraît-il, était depuis quelque temps en butte aux mauvais traitements, résolut d'en finir avec la vie.

Il était neuf heures du soir. Elle sortit sans rien dire et alla se jeter dans une mare voisine. Elle était dans l'eau, lorsqu'elle entendit son maître l'appeler. Craignant d'être retrouvée « trop tôt », elle sortit de l'eau et alla se cacher dans une écurie. La malheureuse enfant, grelottant sous ses vêtements mouillés, resta là trois nuits et deux jours !

Enfin elle alla se jeter sur un tas de paille, dans une grange, où, dit elle, elle attendait la mort avec résolution, quand on vint à la découvrir. Des soins lui ont été prodigués : elle était mourante. On l'a transportée au domicile de ses parents.

Ce sont les mauvais traitements qu'elle avait à subir de différents côtés qui ont poussé cet enfant au suicide. On voit avec quelle énergie froide, avec quelle persistante volonté la jeune fille a mis ses projets à exécution ».